

FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EFFECTIF<50 SALARIÉS

Catégorie : SANTÉ AU TRAVAIL

Tarif	300.00
Participants	—
Lieu	Borgo
Référent	Thierry Buonomo
Prérequis	Aucun
Stagiaires	• Membres élus titulaires ou suppléants au CSE • 4 à 12 personnes
Session	5 jours soit 35 heures
Validation	• Positionnement d'entrée et de sortie de formation. • Délivrance d'un certificat de réalisation. • Délivrance d'un certificat des compétences acquises • Évaluation à chaud et à froid.
Handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer une posture de membres et maîtriser les actions et missions fondamentales de ce mandat en Santé et sécurité au travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le cadre réglementaire et maîtriser le champ des conditions de travail
- Connaître le cadre de l'élection des membres du CSE, la mise en place du CSE, le protocole préélectoral et la négociation collective
- Identifier les missions exactes du CSE, les moyens et outils à disposition et le rôle de ses membres et de chaque partenaire
- Évaluer les impacts possibles de projet de changement et proposer des améliorations
- Analyser à priori et à posteriori
- Participer à l'évaluation des risques professionnels dans son entreprise

FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EFFECTIF<50 SALARIÉS

Catégorie : SANTÉ AU TRAVAIL

- Comprendre les différents mécanismes de la communication dans une situation de travail
- Améliorer sa communication en fonction du contexte professionnel et des différents interlocuteurs

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- Recueil des attentes préformation pour préparer la formation en fonction du projet de prévention des risques professionnels de l'entreprise ou de l'établissement
- Pédagogie applicative et participative, mise en situation professionnelle, exercices pratiques, jeux de rôle en fonction du secteur d'activité
- 50% pratique
- 50% théorique.
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise
- Les règles de confidentialité des échanges centrés sur le travail ainsi que la liberté d'expression de chaque participant sont rappelées.

FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EFFECTIF<50 SALARIÉS

Catégorie : SANTÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME

J1

Séquence 1

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres (autodiagnostic du CSE en groupe / débriefing et apports)
- Connaître le cadre des élections des membres du CSE (négociation collective, le protocole préelectoral)

Séquence 2

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres
- Repérer les enjeux concernant la S&ST de la structure (enjeux de la prévention, statistiques, responsabilités de l'employeur, obligations du salariés...)
- Repérer le champ d'intervention du CSE et la notion de danger grave et imminent
- Connaître les prérogatives des différents acteurs de la prévention (acteurs internes & externes)

J2

Séquence 3

- Adopter un positionnement adéquat
- Comprendre la stratégie de prévention de la structure
- Être acteur des pratiques sociales dans une perspective d'amélioration continue
- Savoir se positionner en tant que membre élu
- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques
- Identifier les risques d'atteintes à la santé des personnes
- Analyser à posteriori les risques professionnels (enquête du CSE)

Séquence 4

- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques (suite)
- Identifier les risques d'atteintes à la santé des personnes
- Analyser à posteriori les risques professionnels (enquête du CSE)

J3

Séquence 5 et 6

- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques (suite)
- Identifier la notion de risque, repérer, observer et analyser à priori les risques professionnels (Inspection du CSE, les risques du métier, description et analyse des situations de travail)
- Définir les faits et opinions, le travail réel et le travail formel
- Proposer des mesures d'amélioration (mesures de prévention, DU, plan d'actions, les 9 principes généraux de prévention)
- Présentation du travail intersession (analyse à priori et à posteriori in situ à partir de la méthodologie acquise en formation)

FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EFFECTIF<50 SALARIÉS

Catégorie : SANTÉ AU TRAVAIL

J4

Séquence 7 et 8

- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques (suite)
- Présentation du travail intersession
- Comprendre les liens entre les conséquences sur la santé et les déterminants de l'activité de travail (causes et conséquences)
- Argumenter le choix des mesures de prévention (critères de choix des mesures de prévention)

J5

Séquence 9

- Promouvoir la prévention des risques professionnels/ Assurer l'expression collective des salariés pour la défense de leurs intérêts
- Informer les salariés
- Communiquer en interne sur le rôle et les missions du CSE

Séquence 10

- Maîtriser les techniques de base d'expression et de communication, proposer des avis et des propositions argumentées
- Savoir travailler en équipe

Bilan